

CHRISTIAN STEVENS
AVRIL 2010

Travail de recherches sur le Séronais

Partie I

APERÇU HISTORIQUE DE LA RÉGION
ORGANISATION ADMINISTRATIVE ACTUELLE
ASPECTS DIVERS DE LA RÉGION

Partie II

LES MOULINS
LES FORGES CATALANES
LES FORGES DE VILLAGE
LA CHARBONNIERE
LA GUERRE DES DEMOISELLES

LE CANAL DE LA BASTIDE dit
« LE COULANT DES MOULINS »

LES MINES

AVANT-PROPOS

Joseph Ferré

La Bastide a eu la chance de voir naître deux hommes qui, de leur propre initiative, ont consacré une partie de leur vie à dresser le bilan du patrimoine du Séronais et à préciser l'histoire de leur pays en étudiant les archives et en collationnant les témoignages.

Au XIXe siècle, ce fut Raymond Rumeau, fils d'un tailleur de la rue d'Arize et instituteur public.

Au XXe siècle, ce fut Joseph Ferré, professeur de lettres de C.E.T. dont La Dépêche publia les chroniques entre 1975 et 1982.

Le manuscrit de son œuvre se trouve à la Maire de La Bastide, à la Société Ariégeoise des Arts et Lettres, et chez des amis qui ont tenté de l'aider dans sa recherche. Joseph Ferré nous a quittés le 28 août 1989 avant d'avoir eu le loisir de se préoccuper de son édition.

Raymond Rumeau et Joseph Ferré étaient l'un et l'autre enseignants, formés à la même discipline de clarté, d'honnêteté intellectuelle, au souci de confronter l'histoire de leur pays aux problèmes humains rencontrés par ses habitants plutôt que de se contenter de simple érudition.

Ils savaient aussi que rien ne peut s'expliquer sans une connaissance toute intuitive de la mentalité d'un pays dont les mutations profondes ont eu d'autant plus d'importance qu'une certaine indolence mêlée à un esprit de contradiction parfois maladif semblaient bien des fois vouloir les ignorer.

Joseph Ferré est né le 16 avril 1912 au Val Larbont puisque c'est ainsi que le Général d'Amboix de Larbont et sa femme, née Comtesse de Pouralès, appelaient le château de La Bourdette après l'avoir fait restaurer dans le goût du XIXe siècle au milieu d'un parc splendide, avec pièces d'eau et jardin à la française. Les parents de Joseph Ferré en assuraient la garde et l'entretien avec la totale confiance des propriétaires.

Grâce aux années d'école communale passées à La Bastide dans les classes de M. Lakanal et de M. Prévôt, Joseph Ferré s'intégra à la communauté du village et noua avec ses condisciples des amitiés indéfectibles. Cette école communale semble avoir si bien éveillé la conscience de ses élèves que plusieurs, en questionnant leurs parents et grands-parents ou en notant au fil des jours les événements locaux, se sont révélés des témoins de première importance pour les recherches qu'entreprit par la suite Joseph Ferré.

Après l'école Supérieure de Mirepoix, Joseph Ferré a été le Major de sa promotion (1929-1932) à l'École Normale d'Instituteurs de Foix où il fut l'élève du géographe Lucien Goron dont la thèse sur les Pyrénées Centrales fait autorité. Lucien Goron enseignait aussi l'histoire dans une optique très moderne, insistant sur les faits de civilisation aussi bien que sur les réactions des plus humbles devant les grands événements : un enseignement citoyen de l'histoire, pour ainsi dire.

Joseph Ferré a souvent évoqué l'influence de ce maître dont la rectitude et la curiosité intellectuelle étaient pour lui un exemple.

Après un mois d'enseignement à Boussenac-Jaou (près de Massat) le jeune instituteur fut incorporé au 14ème Régiment d'Infanterie. Il quitte l'École des EOR de Saint-Maixent avec le grade de sous-lieutenant ; il est lieutenant quand il s'engage dans les F.F.I. Promu Capitaine, il est affecté en septembre 1944 au 34ème R.I. sur le front du Médoc. Il est nommé en 1952 au grade de chef de bataillon de réserve et finira en 1962 chef d'État Major de la Protection Civique de Mont de Marsan.

La carrière universitaire de Joseph Ferré s'est déroulée dans les Landes : à Argelouse en 1934, puis dans une école à poste double, à Doazit, où il est nommé avec Madame Ferré, après leur mariage en 1935. Tous deux revinrent ensuite professeurs de collège à Mont de Marsan en 1940 et jusque en 1972 où Joseph Ferré a pris sa retraite de professeur d'enseignement général et de lettres au C.E.T. des Arènes.

Il a passé le plus clair de ses vacances à La Bastide, étudiant minutieusement les archives qui se trouvaient alors à la mairie, et interrogeant les derniers témoins des années 1900, dans la commune et ses environs.

En quadrillant le pays, il a découvert à Montagagne une très vieille croix de pierre enfouie sous le lierre dont personne ne connaissait l'existence, des sarcophages sur la route d'Esplas à Larbont, là où se trouvait « La Glaisasso », des puits individuels dans plusieurs caves de La Bastide, des têtes ou des motifs sculptés en remploi dans des couloirs ou sur des façades, une enseigne de coiffeur avec l'antique plat à barbe, la lancette et le rasoir sur une sculpture de fenêtre, la mystérieuse pierre à rosace qui signalait le local où les prêtres obituaires se chargeaient du service des défunts, la trace (après les travaux d'excavation d'un maçon) du fossé longeant les anciennes murailles, les derniers spécimens de l'art des ferronniers du Séronais (rampes d'escalier, appuis de fenêtres, croix de mission et croix de cimetière) . Les croix du souvenir dont la pointe recourbée était glissée sous la tête du cercueil, on commençait déjà à les rejeter dans le coin des détritrus comme si ces symboles du souvenir des disparus ne méritaient que de disparaître sous la rouille ou par l'avidité des ferrailleurs.

Très modestement, Joseph FERRE s'était donné pour mission de compléter et de réactualiser la monographie de Raymond RUMEAU. Mais l'ampleur de sa recherche et la richesse des témoignages qu'il savait aussi bien provoquer que recueillir, l'ont amené à ouvrir sur le Séronais, son histoire et ses problèmes, un dossier de plus de 500 pages manuscrites.

C'est grâce à Joseph FERRE que nous connaissons tous les détails de la vie quotidienne depuis l'Ancien Régime jusqu'à la Cinquième République, que nous pouvons faire l'histoire des problèmes de défense de la cité, de l'eau, de l'éclairage, de l'approvisionnement, des foires et des marchés, des cultures souvent disparues (comme celles du lin ou de la vigne), de la vie municipale, de la lutte contre l'incendie jusqu'à la création du corps des pompiers que l'administration sollicitait depuis des années en oubliant pourtant d'en officialiser l'existence. Il nous éclaire sur les différentes façons de rendre la justice, d'acheminer le courrier, sur les problèmes de la santé, de la religion, de l'école, des transports, avant et après l'exploitation de la ligne de chemin de fer. Il a su faire revivre les fêtes civiles, païennes et religieuses, s'arrêter sur les problèmes de la vie et de la mort, faire l'état des différents métiers depuis le 17ème siècle en les resituant, maison après maison, dans des rues qui, grâce à lui, ont retrouvé leur nom.

L'histoire des différents monuments, civils ou religieux, est aussi retracée avec une minutie rendue plus vivante par l'évocation de ceux qui ont influé sur leur maintenance, leur administration ou leur transformation, avec le pittoresque ou la carrure de certains personnages que Joseph FERRE dépeint toujours avec beaucoup de loyauté et souvent avec un humour que tempère sa générosité. Il savait que les traditions ont la vie dure. Aussi tient-il compte des légendes dont s'est nourrie l'âme populaire, parfois plus belle et plus convaincante que la sèche vérité historique qu'il faut tout de même se résoudre à ne pas négliger.

Lorsqu'on suivait Joseph FERRE dans ses enquêtes, pour l'aider par des clichés photos ou des enregistrements, on pouvait s'émerveiller de l'accueil qui lui était réservé où qu'il aille. Les langues se déliaient (sa pratique du patois mettait souvent en confiance), et, au-delà des confidences, on

l'introduisait même dans les recoins les plus secrets pour avoir la fierté de faciliter sa recherche. Chacun avait conscience de la chance qu'il offrait au Séronais, alors qu'il était seul à lutter contre l'oubli.

Cette recherche et aussi la publication de ses articles dans le journal ont amené plusieurs Bastidiens à partir eux aussi à la recherche du temps perdu.

PARTIE I

CHAPITRE I

1.	APERÇU HISTORIQUE DE LA REGION	
1. a.	Propos historique sur la « voie verte » Foix/Saint-Girons (Journal d'un paysage ancien -Denis Mirousse)	9
1. b.	Article de Jeanne Bayle	13
1. c.	Article d'Annette Pales-Gobillard	16
2.	ORGANISATION ADMINISTRATIVE ACTUELLE	
2. a.	Les collectivités locales	
2. b.	Historique de l'intercommunalité	18
3.	ASPECTS DIVERS DE LA RÉGION	
3.1.	Le massif de l'Arize	20
3.2.	La rivière de l'Arize et son affluent l'Aujole	
3.3.	L'eau de labour	
3.4.	L'eau d'alimentation	
3.5.	L'eau usée	
3.6.	Le lagunage	
3.7.	La Lèze et la retenue d'eau de Mondely	
3.8.	Alzen et son sous-sol calcaire	
3.9.	Exploitation des minerais dans la région	
4.	BIBLIOGRAPHIE	

1. a. Propos historique sur la "voie verte" Foix/Saint-Girons

La création en cours d'une voie verte empruntant l'ancienne voie ferrée Foix/Saint-Girons s'inscrit dans une longue histoire des liaisons routières entre Ariège et Salat.

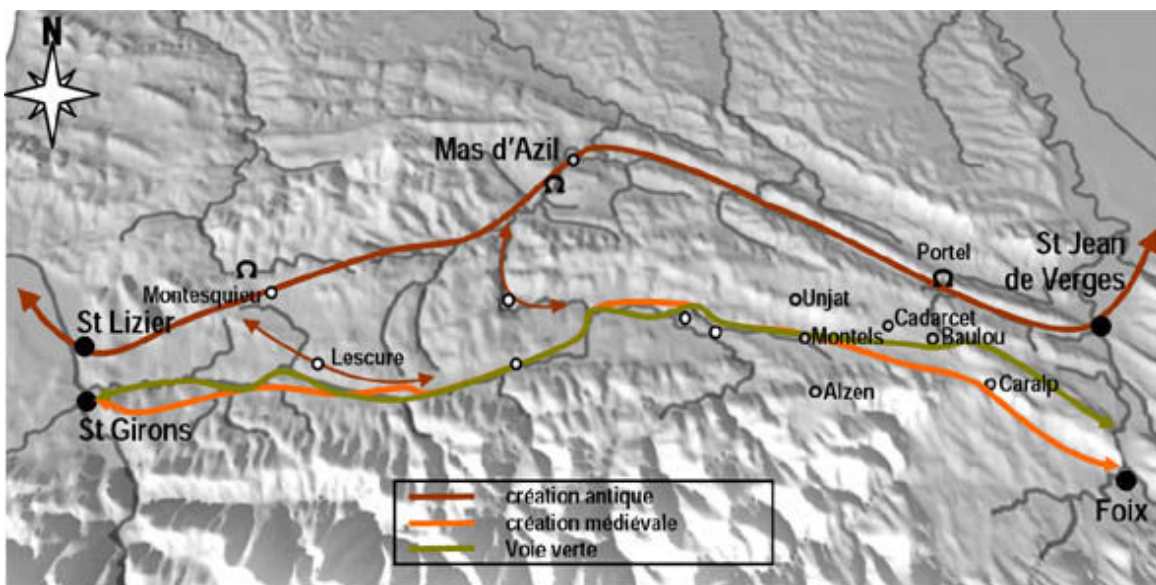
Faire communiquer ces deux bassins ne semble jamais avoir été simple, et, aujourd'hui encore, la distance qui sépare Foix de sa sous-préfecture Saint-Girons n'est pas que géographique, mais aussi linguistique

C'est sur cet axe que la frontière linguistique entre la Gascogne et le Languedoc était, jusqu'il y a peu, la plus franche. (limite entre les influences méditerranéennes et atlantiques)

La vallée de l'Arize a longtemps contribué à séparer les 2 zones culturelles. Elle s'est d'ailleurs toujours partagée historiquement entre les 2 influences, d'abord Couseranaise pour partie, ensuite fuxéenne.

A l'origine

C'est plus en aval, vers le Mas d'Azil, là où le bassin versant se resserme, que les communications semblaient les plus aisées.



Ainsi, la grotte du Mas d'Azil était pour les magdaléniens un point de rencontre et d'échange, un endroit au statut très particulier, qualifié de "super site" par les préhistoriens. Il est d'ailleurs étonnant de constater que le Mas d'Azil, associé aux exceptionnelles grottes ornées voisines de Montesquieu-Avantès (<http://www.cavernesduvolp.com/>) et du Portel (cne de Baulou), dessinent le même itinéraire que celui qui fut pratiqué durant tout le premier millénaire entre Saint-Jean-de-Verges et Saint-Girons/Saint-Lizier (cf. une voie romaine en Couserans).

La géologie, à savoir le milieu karstique, y est sûrement pour beaucoup : pour les préhistoriques, bien sûr, ce terrain offrait des salles enfouies pour communiquer avec des mondes parallèles, et protéger des regards et des intempéries leurs oeuvres d'art ; et pour leurs successeurs, toutes ces eaux souterraines étaient autant d'obstacles en moins en surface pour voyager au sec (cf. la source de Bouch à Montesquieu-Avantès).

Pour les populations nomades magdaléniennes, les enjeux n'étaient pas locaux mais régionaux. La haute vallée de l'Ariège étant très peu romanisée.

Saint-Jean-de-Verges ainsi que Saint-Girons/Saint-Lizier apparaissent autant comme des agglomérations routières (*vicus*) sur un axe secondaire Aude-Garonne de piémont (Carcassonne -

Saint-Bertrand-de-Comminges) que comme des relais économiques avec la montagne indigène. La création postérieure de la cité du Couserans, autant que la densification plus tardive du peuplement de la Haute Ariège, ne semblent pas avoir changé cet état de fait.

Au Xème siècle, Carcassonne, Foix, Couserans et Comminges sont encore sous une même autorité, et le Mas d'Azil où se sont implantés des bénédictins reste le principal passage.

Les choses changent après l'an mil,

Quand se constitue progressivement autour du château de Foix une entité administrative et politique importante, « **un comté médiéval.** »

L'intégration effective de la Haute-Arize à ce comté, bien que virtuelle depuis le début, ne s'est vraiment réalisée qu'au milieu du XIIIème siècle quand le comte négocia une part de la domination jusque là dévolue à l'abbaye du Mas d'Azil (et à quelques autres établissements monastiques, prémontrés de Combelongue, hospitaliers de Gabre et de Tor-Boulbonne).

Mais bien avant, l'axe Foix-Saint-Girons par le Séronais était devenu primordial, et faisait l'objet des attentions des féodaux.

Les seigneurs de Montégut-en-Couserans fortifient Lescure (cf. la bielo de Lescure) pour le compte du comte de Comminges.

La famille Amiel (de Rabat puis de Pailhès) occupe début du XIIIème siècle, pour le comte de Foix les châteaux de Baulou et de Cadarcet, jalonnant un premier itinéraire au départ de Foix. Itinéraire qui sera repris plus tard par la voie ferrée puis par la voie verte.

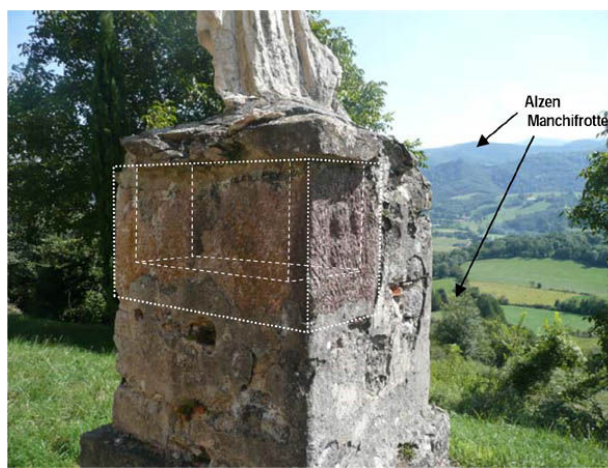
A la jonction des chemins passant par Caralp et son château (col del Bouich ou Tresbens, (actuelle RD117), les seigneurs de Rabat/Pailhès, mettent en place un système de 3 châteaux, Alzen, Unjat et Montels.

Alzen, mentionné dès 1167.

Unjat (cne La-Bastide-de-Sérou) fait face au premier. Construit au début du XIIIème siècle, il domine à la fois un terroir ancien (ancienneté dont témoigne une auge cinéraire gallo-romaine remployée à côté de l'église), et surveille la serre de Cor (cne Cadarcet).

Axe naturel entre Saint-Jean-de-Verges et le Séronais. Alzen et Unjat encadrent l'axe naissant Foix-Saint-Girons, tout en jalonnant un itinéraire, Rabat-Pailhès, Gabre et Sabarat (autant de villages qui étaient originellement de la seigneurie des Amiel). Nul doute qu'une domination sur une telle étendue, comme celle de l'abbaye du Mas d'Azil sur la haute vallée de l'Arize, a une origine carolingienne.

L'auge cinéraire d'Unjat –
Côté avant, le buste de 2 gallo-romains
Côté arrière l'urne contenant leurs



cendres.

Au milieu du XIIIème siècle, alors que les tumultes liés à la croisade albigeoise aboutissent notamment à un conflit entre Toulouse et Foix, et que le passage en Séronais devient fuxéen, Bernard Amiel de Pailhès se rebiffe et ne veut plus reconnaître la suzeraineté du comte de Foix sur ses châteaux (1243). Parmi ces châteaux, figurent Alzen et Unjat bien sûr, mais aussi au point de jonction de tous ces itinéraires, une troisième fortification, celle de **Montels**.



Vue aérienne de la route RD117 et des douves du château de Montels

Cette dernière, bien que totalement arasée, se devine toujours entre la RD117 et la voie verte. Protégée par des fossés, on peut en apercevoir les fondations par temps très sec. Et il faut imaginer la route médiévale au plus proche, longeant ensuite l'Aujolle en rive droite en direction de la bastide de Sérou, de la bastide d'Antusan (Tour de Loup) et de Castelnaud-Durban, autant de créations fuxéennes.

La construction de Montels au plus près de la route et dans l'alignement exact de ses 2 grands frères, apparaît alors autant comme la prise en compte de l'augmentation des échanges entre ces agglomérations qui se créent (bastides) que comme la matérialisation du conflit Pailhès-Foix (qui aura des conséquences administratives jusqu'à la révolution).

Malchifrotte relais sur les routes du début du XVIII^es (carte de La Blotières vers 1730)

Un péage y a alors été probablement établi, et la mauvaise réputation du relais routier s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans la toponymie des lieux, Manchifrotte ("Mal s'y frotte").

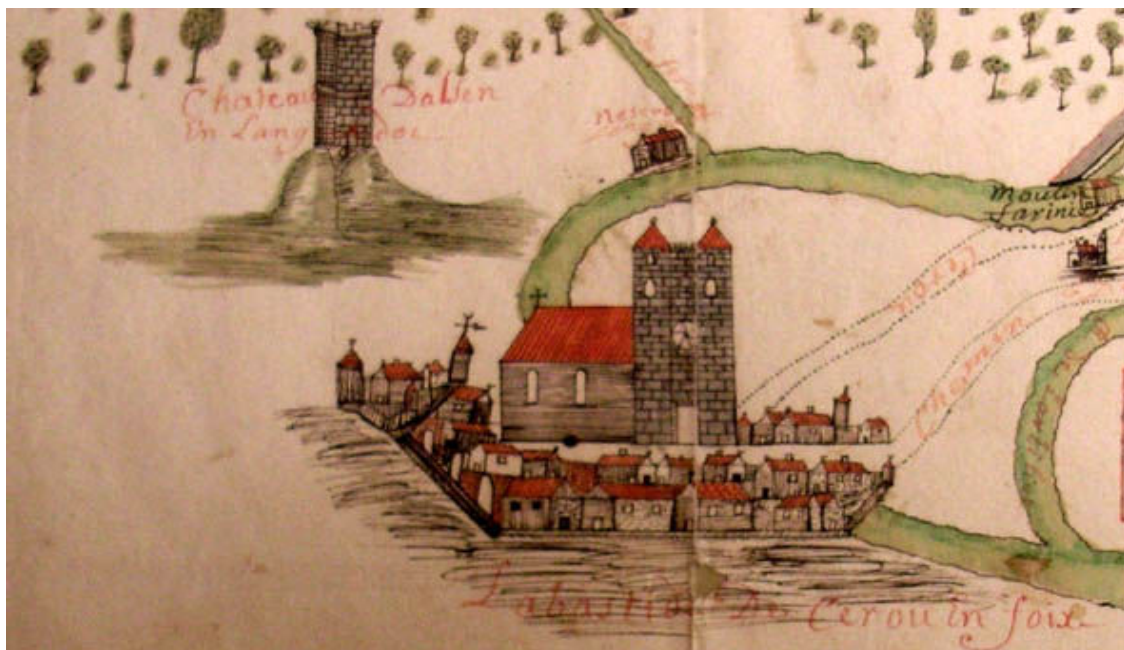


"Alzen en Languedoc, Labastide de Cerou en Foix" (plan de la seigneurie de Castelnaud, 1698 ADA36J)

Pour plus de renseignements sur ces problèmes de chemins et l'histoire castrale mouvementée de la Haute-Arize, je vous invite à vous procurer l'ouvrage collectif...

"Châteaux pyrénéens au Moyen Âge, Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales en comtés de Foix, Couserans et Comminges", Sous la direction de Florence Guillot, La Louve ed., 2009

« Journal d'un paysage ancien »
Denis MIROUSSE



1. b. ARTICLE DE JEANNE BAYLE

Communes d'Aigues-Juntes, Allières (avec les lieux dits de Labarbe, Montcru et Rodes), Alzen, Cadarcet, Durban, La Bastide-de-Sérou (avec les hameaux d'Antusan et Tour de loup, et les lieux-dits Aron, Brouzenac, Bugnas, Cert, Lit, Nant, Unjat, Vic), Larbont, Montagagne, Montels, Montseron, Nescus, Sentenac-de-Serou et Suzan

Pour mieux comprendre la région je cite dans un premier temps quelques extraits d'un article de Jeanne BAYLE, parut en 1976 dans le Bulletin de la société Ariégeoise Sciences – Lettres et Arts intitulé « Art et archéologie dans le canton de La Bastide-de-Sérou »



La grotte du Mas d'Azil

Le canton de La Bastide-de-Sérou s'étend sur une région de collines et de plateaux, traversée par la rivière l'Arize, entre la chaîne de Plantaurel et la vallée de la Barguillière. En raison de son relief compartimenté la vallée n'a jamais été un lien entre les divers villages, elle comporte d'ailleurs une partie de gorges étroites avant d'arriver au Mas d'Azil. L'habitat y est donc dispersé au milieu de pâturages et de forêts, ou l'élevage y a toujours été pratiqué. Augmenté du Mas d'Azil, de Camarade, Clermont, Gabre, Rimont, Castelnau-Durban et Esplas, le Cantons constituait sous l'Ancien Régime un pays distinct...

Le Séronais...

La richesse de ses mines y avait attiré une population romaine importante : on y a retrouvé des outils de mineurs dans plusieurs exploitations de La Bastide-de-Sérou, Alzen et Larbon.

Au lieux dit « Le Goutil » (à 3,5km, au sud ouest, en bordure de la route des Atiels, les déblais de l'exploitation minière de cuivre argentifère ont livré de nombreux vestiges (voir chapitre 6 -Aperçu géologique)

Le Sarcophage de marbre découvert à Cadarcet, prouve l'existence de grands propriétaires terriens ou d'entrepreneurs miniers. Sarcophage conservé dans les sous-sols du musée du Louvre à Paris. Cette activité économique disparaît à la chute de l'empire romain et la région devient déserte, aucun centre ne subsiste et la population se réfugie sur des domaines ruraux, à l'écart des voies de passage.

Cette absence d'occupation de sol explique que l'Abbaye du Mas d'Azil, fondée au VIIIe siècle, étende sans difficulté son influence sur le pays et qu'elle y soit propriétaires de nombreux village Le canton d'obédience catholique sous l'égide du diocèse du Couserans (jusqu'à la Révolution), n'a pas connu l'intrusion de la doctrine cathare qui fit tant d'adeptes dans le haut comté de Foix ? De ce fait, il n'a pas eu à subir les effets de la croisade albigeoise (1209-1229)

Après la révolution le canton passera sous l'égide du diocèse de Toulouse, ensuite à celui de Pamiers depuis son rétablissement en 1826

Dans le désordre des Xe et XIe siècles, de petits seigneurs locaux s'emparent de plusieurs de ces

exploitations et sont forcés de les restituer, tels Espaniol de Cert.

Une seule famille féodale réussit à se développer en s'appuyant d'ailleurs sur l'Abbaye du Mas d'Azil ; ce sont les DURBAN, vassaux du Mas pour leur château patronymique, mais seigneurs de diverses forteresses depuis Montégut (canton de Varilhes) jusqu'à Castelnau-Durban (canton de St Girons).

Ils n'étaient toutefois pas assez puissants pour faire obstacle au comte de Foix, qui conclut en 1246 avec le Mas d'Azil un paréage confirmé par les chartes de coutumes de 1252 et 1254 étendant ainsi leurs influence sur une partie éloigné de leur comté.

Après la croisade albigeoise le comte de Foix, Roger IV (1241-1265) fonde une bastide pour résister à l'expansion territoriale des comtes de Toulouse et des vicomtes de Couserants



Sanctuaire de Maury (Mas d'Azil)



Le village de Nant, connu dès le XI^e siècle, est probablement l'agglomération d'origine
Le nom de Montesquieu-de-Sérou (Mons Esquivus) lui est attribué

Si la création de la ville amène la disparition d'un certain nombre de village comme Cert, Lit ou Nant, il n'en reste que l'habitat reste dispersé et qu'elle n'est pas d'une grande attraction économique, elle sert à la fois centre de peuplement et de place forte, La Bastide-de-Sérou n'est pas une réussite

Le canton est difficilement reliée aux contrées voisines, aussi échappe t'elle la plupart du temps aux chevauchées pendant la Guerre de Cent ans¹

Elle reste de même à l'écart des mouvements politiques et religieux de la Réforme et se montre peu sensible aux prédications des Protestants, puisque la Bastide se maintient toujours dans le camp catholique et ne connaît pas les luttes intestines qui ravagent Pamiers et Foix.

Mais les troupes réformées viennent l'assiéger, dévastent ses faubourgs, ou s'installent dans les maisons fortes isolées comme la Tour de Loup, Lilhac (Serre de Cor)

La dernière guerre de religion conduite par Rohan est peu suivie malgré la prise d'Aigues-Juntes et l'attaque du fort de Lilhac

Les protestants s'emparent d'Alzen en 1621, et le 25 juin de la même année les catholiques la reprennent

Elle amène cependant la destruction du principal château de la région Le château de la Bastide-de-Sérou est détruit en 1632 sur ordre de Richelieu

La paix revenue, les châteaux forts comme ceux de Durban et d'Alzen sont abandonnés et les grandes familles du Moyen-Âge sont remplacées par de petits seigneurs qui cherchent à donner un air militaire à leur demeure mais les châteaux de plaisance succèdent très vite aux maisons fortes. Après la Guerre de Cent ans et le concile de trente le clergé s'efforce de rétablir partout le culte et construit ou agrandit les églises en matériaux médiocres.



1. c. Extrait de l'article d'Annette PALES-GOBILLARD paru dans l'ouvrage de l'association patrimoine et mémoire collective du Séronais « A la découverte du Séronais (terroir d'Ariège) édité par l'Office du Tourisme du Séronais (09240 La Bastide-de-Sérou)

Au cours de la guerre de Cent Ans², la lutte contre les Anglais, seigneurs d'Aquitaine, conduisait en Séronais la chevauchée du Prince Noir (fils d'Edouard III, roi d'Angleterre) rejoignant ses bases bordelaise Alors que cette invasion et les exactions qui en découlent plongent dans la terreur les peuples de Languedoc, les terres de Gaston Fébus sont épargnées.

Au temps de Jeanne d'Albret (1528-1572), mère d'Henri IV, le pays eut à souffrir des guerres entre catholiques et protestants qui s'étaient installés dans la région. Au XVI^e siècle, en effet, commence « l'épopée des gentilshommes verriers » dont les ancêtres étaient des chevaliers revenus ruinés des croisades en Terre Sainte. Au cours de leur périple, ils avaient acquis l'art de la verrerie auprès des Vénitiens et des Syriens. Nobles sans terres, ils reçurent du roi quelques privilèges dont celui de l'exclusivité de la fabrication du verre en Languedoc (Aron et le lac de Mondély). Ils forment une petite communauté industrielle sur le Plantaurel où ils trouvent le bois nécessaire à leur activité. La plupart d'entre eux adhèrent au Protestantisme. Ces gentilshommes subiront les effets désastreux des luttes religieuses de l'époque et seront accusés de détruire les forêts. Or, un siècle plus tard, une enquête ou Réformation³ est ordonnée à l'instigation de Louis XIV (1643-1715) par son ministre Colbert, soucieux de la protection des forêts nécessaires à la construction navale. Cette administration, en la grande maîtrise de Toulouse, se heurte aux coutumes établies de temps immémorial par les chartes seigneuriales. Même les enclaves languedociennes s'opposent à toute intervention royale.



Au XIX^e siècle, cette situation prend une ampleur considérable. La nouvelle Administration forestière tente de récupérer les forêts domaniales usurpées par les communautés villageoises. Or, dans le même temps, le développement des forges à la catalane et des martinets de cuivre réclame un prélèvement de plus en plus important sur la forêt pour la fabrication du charbon de bois nécessaire à l'alimentation des fourneaux.

Une lutte s'engage entre les habitants du massif de l'Arize et les représentants de l'Administration forestière : elle reçut le nom de « Guerre des Demoiselles » et dura une quarantaine d'années. Pour pallier ces inconvénients, les propriétaires des forges tentèrent, plus tard, d'organiser des fruitières pour favoriser une industrie laitière rationnelle qui permettrait l'aménagement de zones de pâturages, en libérant la forêt des pacages abusifs

Le Projet n'eut pas les suites que l'on en espérait (cf. Cols des Marrous, de Jouels, de Péguère et du Portel). Les forges à la catalane et les martinets disparaissent avec l'arrivée du charbon minéral. La pomme de terre fait son apparition et devient une manne pour les villages de montagne où se

² Guerre de Cent ans – nom donné à la série de conflits qui aux XIV et XV siècles ont opposés la France à l'Angleterre. Les deux causes principales étaient la revendication du trône de France par Edouard III d'Angleterre, petit fils par sa mère de Philippe IV le Bel et la volonté du roi d'Angleterre de s'attacher les riches cités flamandes liées au commerce britannique des laines

En 1337 Edouard III rompt toute relation avec Philippe VI et ce n'est que sous Charles VII que Jeanne d'arc réveillera le patriotisme français . Elle sera brûlée à Rouen en 1431

La dernière bataille sera livrée à Castillons en 1453 et les Anglais chassés du royaume de France

³ La réforme - mouvement religieux qui au XVI siècle se soustrait à l'obédience du pape et donne naissance dans une grande partie de l'Europe aux églises protestantes

développait essentiellement une économie sylvo-pastorale.

Les terres pauvres, un outillage encore rudimentaire, le manque d'engrais et une démographie galopante pousse les habitants à émigrer vers l'Algérie nouvellement conquise. En 1845, la maladie de la pomme de terre et en 1854 la grave épidémie de choléra font décroître la population

Grâce à la création d'un réseau routier convenable, les échanges commerciaux liés à l'industrialisation récente et au développement agricole, se font plus aisément. Minerais et marbres profitent de ce renouveau. Dans les villages et les bourgs, tous les corps de métiers artisanaux sont représentés. Certains villages ont leur spécialité (les « dournes » ou cruches de Rimont par exemple).

Foires et marchés (confirmés par Louis XVI à « Castelnau de Durban ») drainent vers les agglomérations d'importance les produits des populations montagnardes : ils sont le lieu d'échange économiques et culturels.

De grands propriétaires s'installent dans la riche vallée du Séronais et introduisent de nouvelles races bovines pour améliorer le rendement laitier.

Les engrais chimiques apparaissent (Montels), détrônant les guanos de chauve-souris et les phosphates exploités au détriment des grottes préhistoriques.

Cependant, les guerres d'Empire et celles du XX^e siècle ont décimé les rangs des hommes jeunes. La terre n'est plus source de profit pour les familles nombreuses et les nouvelles générations partent en ville chercher fortune.

La population vieillit. L'évolution économique générale change la face du Séronais. La traction animale est supplantée par l'introduction de la machine agricole. Les rendements miniers sont trop faibles pour faire face à la concurrence nationale puis mondiale. La voie de chemin de fer qui reliait Foix à Saint-Girons est supprimée. Les foires disparaissent, la montagne et la plaine ne résonnent plus des chants qui accompagnaient le balancement de la faux. Les vieux métiers n'ont plus leur raison d'être et les petits villages perdent peu à peu leur activité d'antan.



Le Sérou se métamorphose en château de la Belle au Bois dormant

2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ACTUELLE

2. a. LES COLLECTIVITES LOCALES

L'organisation administrative locale de la France se caractérise par une superposition des niveaux administratifs et un nombre très élevé de collectivités locales. Depuis la décentralisation, il existe

trois niveaux de collectivités locales de plein exercice : la commune, le département et la région. A ces trois niveaux s'ajoutent les structures de coopération intercommunale. En 2006, les concours financiers de l'Etat aux collectivités locales se sont élevés à 64,8 milliards d'euros.

Constitutionnellement, il existe trois types de collectivités locales :

La **Commune** : plus petite subdivision administrative mais aussi la plus ancienne, puisqu'elle a succédé aux villes et paroisses du Moyen Âge, elle a été instituée en 1789 avant de connaître un début d'autonomie avec la loi du 5 avril 1884, véritable charte communale. La commune est gérée par un conseil municipal élu au suffrage universel direct tous les 6 ans.

Une fois élus, les conseillers municipaux élisent le maire parmi eux.

La commune exerce différentes compétences de proximité : écoles, urbanisme, action sociale, voirie, transport scolaire, assainissement...

Le maire est également agent de l'Etat pour les fonctions d'état civil, d'ordre public, d'organisation des élections et de délivrance de titres réglementaires. Aujourd'hui, on compte 36.778 communes (dont 162 dans les départements et territoires d'outre-mer).

Par la loi du 10 août 1871 le **Département** « création de la Révolution » devient collectivité locale autonome, avec un organe délibérant et un exécutif élu

Il est géré par un conseil général, élu pour 6 ans au suffrage universel, qui élit à son tour un président.

L'exécutif du département prépare et exécute les délibérations du conseil général, gère le budget et dirige le personnel. Le département a de larges compétences : action sociale ; construction et entretien des collèges ; remembrement rural ; organisation des transports scolaires... On compte 100 départements (dont 4 d'outre-mer).

La **Région** : structure la plus récente de l'administration locale française, est devenue collectivité territoriale à la suite des lois de décentralisation, le 16 mars 1986, date de la première élection des conseillers régionaux élus pour 6 ans au suffrage universel .

Son existence a été consacrée par la révision constitutionnelle du 28 mars 2003.

Les conseillers régionaux élisent le président du conseil régional, qui gère le budget, dirige le personnel et conduit la politique de la région axée sur l'action économique, l'aménagement du territoire et la formation professionnelle. Il y a en France 26 régions dont 4 d'outre-mer.

2. b HISTORIQUE DE L'INTERCOMMUNALITE

Initiée à la fin du 19ème siècle au travers de syndicats intercommunaux (loi du 22 mars 1890), l'intercommunalité s'est accélérée depuis le début des années 1990.

Plusieurs dates marquent l'histoire de la coopération intercommunale :

Loi du 5 mars 1884 : mise en place des conférences intercommunales

Loi du 22 mars 1880 : création des syndicats intercommunaux à vocation unique

Décret du 20 mai 1955 : création des syndicats mixtes
Ordonnance du 5 janvier 1959 : institution des SIVOM et du district urbain
Loi du 2 août 1961 : création du district de l'agglomération parisienne
Loi du 31 décembre 1966 : institution de 4 communautés urbaines à Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg
Loi du 13 juillet 1983 : création des syndicats d'agglomération nouvelle
Loi du 5 janvier 1988 : assouplissement des conditions de fonctionnement des syndicats de communes en ouvrant la possibilité à ceux-ci de n'adhérer que pour une partie de ses activités (syndicats à la carte)

Ce mouvement s'est accéléré au début des années 1990 :

La loi du 6 février 1992 qui crée les communautés de communes et les communautés de villes et les dote de compétences obligatoires et d'une fiscalité propre. La coopération locale conçue par ce texte est fondée sur la notion de projet de développement organisé au sein d'un espace de solidarité (bassin de vie et d'emplois).

La loi du 12 juillet 1999, dite « loi Chevènement », qui apporte un second élan au processus de regroupement des communes autour d'un projet commun de développement et qui redéfinit les groupements à fiscalité propre en trois types de structures :

Les communautés de communes,

Les communautés d'agglomération (regroupant des communes formant un ensemble de plus de 50.000 habitants d'un seul tenant et sans enclave),

Les communautés urbaines (regroupant des communes formant un ensemble de plus de 50.000 habitants d'un seul tenant et sans enclave).

3. ASPECTS DIVERS DE LA REGION

3.1. Le massif de l'Arize

3.2. La rivière de l'Arize et son affluent l'Aujole

3.3. L'eau d'alimentation

3.4. L'eau usée

3.5. Le lagunage

3.6. Le massif de Planturel (la Lèze) – La retenue du lac de Mondély

3.7. Alzen et son sous-sol calcaire

3.8. Minerais exploités dans la région

3.1 LE MASSIF DE L'ARIZE

Il s'agit d'un des plus importants massifs nord pyrénéens et le plus septentrional des massifs hercyniens (plissement géologique du primaire, époque carbonifère datant de moins 350 à 290 millions d'année). C'est un complexe schisto-gréseux.

Les schistes, roches sédimentaires présentant une structure feuilletée, indiquent un milieu marin, à une époque reculée, où la matière organique pouvait se conserver.

Le lourd massif de l'Arize s'allonge sur 40 Kms entre FOIX et SAINT GIRONS, et domine de 1200 mètres en moyenne la dépression nord pyrénéenne qui le borde.

Il constitue un véritable château d'eau, pratiquement inexploité (55% des eaux douces du globe sont souterraines, piégées en majorité dans les formations calcaires dit karstique, seulement 2% de celles des lacs et des rivières sont exploitées).

C'est là que débute en ARIEGE, la véritable vie montagnarde.

L'opposition est brutale, les terrains sont accidentés et à fortes pentes comprenant des barres rocheuses abruptes. La couverture végétale est très dense et de pénétration difficile, aggravée par un abandon quasi-général des cultures.

Les versants très raides se prêtent mal à un défrichement d'ensemble, les flancs escarpés de vallées encaissées sans autre voie de vidange des bois, présentent que quelques couloirs de lançage (procédé barbare qui occasionne 20 à 30% de perte), de mauvais chemins muletiers ne favorisent pas l'exploitation.

Certains beaux massifs n'ont aucune valeur par suite de l'impossibilité d'en vidanger les produits (1929-conservateur Gérard). C'est l'emploi du câble porteur (certains d'une longueur de 5 km) qui a été au XXe siècle le moyen de transformer l'économie forestière ariégeoise.

Il permet d'évacuer les bois d'oeuvre de versants où la construction de routes ne serait pas rentable. A basse altitude où se développaient des surfaces propres à la vie pastorale, la forêt a été dénudée, et les seules exploitations agricoles subsistant encore, se situent dans la petite plaine de Nescus (pour la vallée de l'Arize)...

Son humidité très forte et ses sommets ne dépassant pas les 1716 mètres (rocher de Batail), c'est le pays de la forêt qui monte fréquemment jusqu'aux crêtes, ne laissant qu'une place modeste aux estives.

La vie agro-pastorale y a trouvé un milieu plus difficile que dans la haute chaîne et l'exode rurale y est la plus importante, c'est ainsi que nous pouvons constater que des hameaux entiers sont abandonnés et tombent en ruine

Bientôt cette région d'Ariège sera semblable à ces jungles du Yucatan qui cachent des cités perdues. Les trésors à y trouver seront tout simplement d'un ordre différent.

Une peuplade celte ou celtibère aurait occupé la partie supérieure du bassin de l'Arize, les sérones d'où peut venir le nom du Séronais avec pour origine la déesse gauloise Sérone.

Toute cette région est riche en minerais les plus divers: argent, barytine, cuivre, fer, manganèse, nickel, phosphate, plomb, etc... D'innombrables mines, du sondage le plus simple au système complexe et profond y sont disséminées. Les exploitations les plus anciennes semblent remonter à l'âge du fer, les dernières se sont arrêtées dans la première moitié du XXe siècle.

L'abondance de minerais dont ils connaissaient la métallurgie avait attiré les Ibères venus d'au-delà des Pyrénées et l'exploitation des gisements fut très active à l'époque gallo-romaine. Deux régions

paraissent avoir été principalement exploitées: le Haut-Salat et le Haut Séron, l'une et l'autre ont conservé des traces d'exploitation antiques

3.2. LA RIVIERE DE L'ARIZE ET SON AFFLUANT L'AUJOLE

Il ne semble pas qu'il y ait de système karstique ou hydrogéologique bien organisés dans ce massif. On rencontre des cavités (plusieurs porches, de dimensions assez conséquentes pourraient être d'anciennes résurgences) ou des émergences modestes et isolées. Celles-ci coulent ou tarissent de haut en bas suivant le remplissage des réservoirs souterrains, ce qui n'a pas permis le captage d'une source pérenne dans le cirque de Caplong. Le captage d'eau dans le Karts exigent une très bonne connaissance de l'aquifère (comment est-il drainé) car si l'on se place dans certaines porches, on peut-être à sec très vite. De plus, l'eau de ruissellement après les pluies est vite surchargée en matière inorganique impropre à la consommation.

L'Arize n'a pas de source proprement dite. Elle est le résultats de la confluence au fond du cirque de tout un faisceau de ruisselets torrentueux dont l'élément principal est le ruisseau des Ascles, qui descend du pic de Fontfrère à 1622 mètres jusqu'au pied du pic et du cap de Carmil; à 1.473 mètres. Ce ruisseau devient ensuite la rivière de Peguère, nom qu'elle garde sur certaines cartes jusqu'à Estaniels. Le nom d'Arize ne figure qu'à partir de la côte 652, terminaison de la route forestière ouverte aux alentours de 1948.

À peine formée, elle a creusé au coeur d'un synclinal carbonifère (pli qui représente une concavité, entre les communes de Sentenac de Sérou et Esplas de Sérou qu'elle sépare telle une frontière (canton de La Bastide de Sérou – canton de Saint Girons) une vallée en V étroite et profonde perpendiculaire à la chaîne. L'eau ruisselle de partout sur les roches à nu.

En amont d'Estaniels, elle tourne à angle droit et coule dans une vallée plus large, zone tabulaire pouvant se rattacher à d'anciennes vallées tertiaires, parallèlement au sillon pré-pyrénéen qu'elle va rejoindre peu avant La Bastide de Sérou après avoir contourné la « Serre » de Nescus à Bourtol. Sa vallée se confond alors avec la dépression qui borde le massif, c'était des terres fortes du Bas-Sérou,



Retenue pour un canal d'irrigation



principale zone de culture du blé au XVIIIe siècle des Pyrénées Ariégeoises.

Pont métallique sur l'Arize, côté aval.

En aval de La Bastide de Sérou, elle reçoit l'Aujole. Grossie de l'Artillac à hauteur de Ségalas (pour ne citer que les deux principaux affluents) elle s'échappe de la dépression pré-pyrénéenne, creuse les pittoresques gorges de Durban et plus loin disparaît un moment sous une ride calcaire appartenant aux plissements longitudinaux parallèles aux Pyrénées où elle a créé les grottes du Mas d'Azil longues de 420 mètres. Après elle s'engage dans un défilé entre les deux promontoires rocheux du Peyré et du Rendouly franchissant ainsi le chaînon du Plantaurel avant de déboucher dans la plaine.

Elle poursuit son cours dans une vallée ouverte, fertile, jusqu'à la Garonne où elle se jette à Carbonne après un cours de 75 km.

Cette modeste rivière qui paraît si tranquille sur son lit de galets à Lombrille est en réalité très capricieuse. Un orage peut le transformer en un torrent impétueux, roulant ses eaux boueuses fortement colorées par les oxydes de fer qui abondent dans la majeure partie de son bassin. Ses crues sont généralement printanières, mais c'est en été qu'elles sont les plus violentes, quand un gros orage se bloque sur le front pyrénéen, emportant les ponts, les chaussées alimentant les moulins, ravageant les cultures et entraînant le bétail. Quelques unes sont restées dans les annales, celle de 1727 ravagea Nescus. Le printemps est sans doute la période la plus désagréable de l'année. A partir du mois de mars, les bourrasques sont de plus en plus pressées, le mois de mai est le plus arrosé de l'année. C'est l'époque où les ruisseaux coulent à plein. Les anciens tiraient l'or du sable de certains ruisseaux: Ruffat, Les Atiels, Ordas entre autre. L'or de la peuplade des Textosages trouvé à Toulouse venait en partie de l'Arize qui roulaient des pépites à Durban. La Bastide de Sérrou a connu son chercheur d'or.

Au XVI^e siècle, l'Arize était utilisée pour le flottage du bois de chauffage.

3.3 L'EAU D'ALIMENTATION

Pendant des siècles, à l'intérieur de son enceinte, La Bastide de Sérrou a manqué d'eau. Il y avait quelques puits dans la ville, mais ils ne suffisaient pas aux besoins de la population.

Les femmes allaient laver leur linge à la rivière et y puisaient l'eau pour les usages domestiques. Pour la boisson, elles remplissaient leurs « dournes » à quelques sources hors des murailles ou à la fontaine du Foirail qui était inutilisable en période de crues.

En 1767, on utilisera la « Fount del Cassé » (la fontaine du chêne) sur la route de Foix avant Cottes, en y construisant un bassin, (délibération du Conseil Municipal en 1767)

Le livre terrier de 1656 situe un puits public à l'entrée de la Faurie. Un document de 1796 fait état de trois puits publics presque comblés, il était nécessaire de les remettre en état. Une quinzaine de maisons « bourgeoises » avaient un puits à l'intérieur.

Les orages et les inondations ayant détruit la fontaine d'Arize sur le foirail en 1789, la décision fut prise en 1811 d'en construire une autre sur un lieu plus sûr. Le problème de l'eau n'en fut pas résolu pour autant; les habitants étaient toujours obligés de puiser dans la rivière ou dans des cloaques très sales.

Le 24 juillet 1816, le maire de Morteaux proposa au Conseil de faire venir à la ville l'eau de la « Tour de Loly ». Le projet resta longtemps en sommeil avant de prendre corps à partir de 1858 sous l'administration du maire Paul Troy.

Entre temps, la réparation du puits de la Faurie est jugée urgente. En 1836 est prévue la construction d'un puits nouveau, muni d'une pompe sur le Foirail. En 1849 est décidée la réouverture du puits public en haut de la rue du château, comblé plusieurs années avant. En 1850, le Conseil autorisa l'ouverture du puits et l'achat d'une pompe aux frais des pétitionnaires de la rue Lambert.

Grâce au concours des habitants les plus imposés, au don de 10.000 francs fait par Monsieur Lejeune et à la somme de 1.200 francs votée par le Conseil (le devis s'est établi à 24.280 francs) le 23 janvier 1863, on a implanté 7 bornes fontaines; ainsi que des « vomitoires » pour laver les caniveaux. L'arrivée de l'eau de la Tour de Loly a coûté 27.37,78 francs avec un supplément de 1.458,29 francs. On n'a plus besoin de se rendre hors de la ville pour se procurer l'eau indispensable aux besoins ménagers et à la propreté des rues.

L'eau vient par gravité jusqu'à un réservoir établi sur la « butte » du calvaire d'où elle est distribuée aux divers quartiers. Le nombre de bornes fontaines s'est accru par la suite et les bastidiens ont pu amener l'eau dans leurs maisons où elle leur a été fournie longtemps gratuitement; c'était au début de ce siècle, sous l'administration de Jean-Pierre Deveze maire de 1892 à 1905.

Tout d'abord peu de gens profitèrent de ce bienfait laissé aux « bourgeois ». Par la suite, le nombre des usagers particuliers augmenta de sorte que les bornes fontaines publiques furent de moins en moins fréquentées. La consommation d'eau s'accrut et comme elle était fournie gratuitement, personne ne songeait à la ménager. Bientôt les habitants du haut de ville voyaient baisser le débit de leurs robinets et même cesser, tandis qu'elle continuait à être gaspillée dans les bas quartiers. La fermeture de la distribution d'eau la nuit de 2 à 6 heures du matin et l'après-midi de 14 à 17 heures ne produisit pas les résultats escomptés, le réservoir du calvaire ne se remplissait pas.

La municipalité Louis Dejean en 1968 décida la mise en place de compteur à eau chez tous les particuliers. Quand il fallut payer l'eau, chacun veilla au bon entretien de son installation et le gaspillage cessa comme par miracle. On n'eut plus à couper l'eau et l'eau arrivait en permanence jusqu'en haut de la rue du château.

La plupart des bornes fontaines devenues inutiles furent supprimées et vendues à des ferrailleurs. L'eau de la ville a pu être distribuée hors de l'agglomération.

Malgré la diminution sensible du nombre de ses habitants de 2.519 vers 1880 à 934 en 1990, les besoins en eau augmentant sans cesse, il a fallu en 1983 capter l'eau légèrement en aval de la résurgence de Suzan. Une station de pompage permet de remonter l'eau dans un réservoir au sommet de la « Bouiche » avant d'aller par gravité, remplir le réservoir situé sur l'éperon rocheux de Couronnes et d'être distribuée au nord de La Bastide.

L'eau est traitée aux radiations électromagnétiques ultraviolettes ayant des effets ionisants sur les organismes vivants mais pas sur les phosphates ou les minéraux.

L'eau distribuée est calcaire, celle de Suzan dépose même à froid, celle de la tour du Loly à chaud.

Un prélèvement est effectué par la DDASS tous les deux mois à un point quelconque du réseau de distribution sans préavis.

La Tour de Loly

Les analyses chimiques permettent de penser que les deux exurgences de la Tour de Loly sont les exutoires d'un petit bassin versant très localisé et indépendant des grands systèmes hydrologiques de Riou Sarclès et du Moulicot.

Une des sources est captée à une altitude de 440 mètres pour alimenter par gravitation et par le bas le réservoir du calvaire situé à 438 mètres à la Bastide de Sérrou. La tentative de l'alimenter par le haut pour avoir davantage de pression n'a pas abouti, la démonstration en a été faite par Monsieur Artigues avec les tuyaux des pompiers.

Suzan (ou Bragat)

Un petit bassin de près de 1,500 km² en forme de cuvette inclinée à un point d'absorption constitué par un vaste entonnoir effondré (où se serait jetée une Sarrasine après une dispute avec son mari, un jeune homme de Suzan). Une voûte basse plonge sous le rocher, mais est rapidement obstruée.

Les exurgences du bassin d'Aron doivent se situer vers le pont de la Turère, où elle est temporaire et à la naissance du ruisseau de Suzan dit « des sarrasines ». Cette exurgence fait l'objet d'une intermittence non régulière, sans raison apparente (à moins que ce soient les larmes de la « Pédaugne »?). Ceci démontre une activité hydrologique souterraine. C'est cette source qui est captée pour alimenter le réservoir de Couronnes.

Le problème de la pollution de ces zones sensibles est posé. Tout épandage d'engrais, de produits chimiques, de purin, le rejet d'ordure ou de cadavre d'animaux irait immédiatement contaminer ces exurgences captées et l'eau distribuée impropre à la consommation.

3.4 L'EAU USEE

Dans leur maison, les familles souvent nombreuses manquaient de place. Elles devaient aussi loger les animaux qu'elles élevaient et rentrer les récoltes. Les petites gens ne connaissaient aucun confort. La cuisine était la pièce principale de la maison. Devant l'unique fenêtre, une pierre creusée servait d'évier. L'eau s'en écoulait dans la rue au risque d'éclabousser les passants.

Les rues étaient étroites, il fallait en disputer le passage aux animaux qui vaguaient. Les pavés étaient enfoncés par endroit, les particuliers ne pouvaient pas nettoyer devant leur porte. Elles étaient pourtant le cadre essentiel de la vie de la Communauté.

La Bastide de Sérrou a été doté d'un réseau d'égouts appelés des « aqueducs » à une époque que Monsieur FERRE n'a pas su situer.

L'usage a révélé l'existence dans la plupart des artères de la ville ancienne et on les retrouve à l'occasion de travaux. Bien que de construction sommaire, ils sont encore suffisamment étendus (1985) pour qu'on puisse y brancher les évacuations des eaux usées dont les WC. Dans certaines rues, ils reçoivent l'eau de caniveaux.

Il est possible que par le moyen de collecteurs, ils aient abouti aux anciens fossés, ils se sont probablement déversés hors des murailles n'importe comment avant que, plus tard, des canalisations couvertes ou des rigoles à ciel ouvert les aient prolongés vers l'Aujole ou le canal.

En 1796, le Champs de Mars recevait une partie des égouts de la ville et contribuait à sa « salubrité ».

Bon nombre d'égouts, actuellement en service, débouchent dans le canal après avoir traversé souvent à ciel ouvert les jardins en terrasses qui le dominent.

C'est la partie cachée du circuit de distribution de l'eau.

L'alimentation, la partie visible, est améliorée, modernisée sans cesse.

L'évacuation ne faisait l'objet que de projets toujours repoussés sans en évaluer les conséquences sur l'environnement.

Trois bassins de lagunage vers la Turère pour le traitement des eaux usées avant leur rejet vers la rivière ont été creusés. Le raccordement se fait par tranche dont la première a été exécuté en 1996. Projet dont une première tranche aurait dû débiter en 1994.

3.5. LE LAGUNAGE

C'est le type de lagunage composite qui a été adopté à la Bastide de Sérrou.

Il comporte un premier bassin d'une profondeur supérieure à 1 mètre et de deux bassins suivants peu profonds de 30 à 50 centimètres où poussent les plantes macrocytes: roseaux, massettes, et joncs.

C'est le plus simple et le plus efficace.

Les conditions de base essentielles sont les suivantes:

Un dimensionnement des bassins suffisants pour stocker un volume d'eau usée correspondant environ à 40 jours de débit soit 10 m² par habitant, c'est-à-dire 10.000 m² pour la Bastide de Sérrou. Le tiers de la surface doit être réservé au bassin profond.

Le bassin profond où arrivent les eaux usées sert à la décantation et à l'action des bactéries et des organismes planctoniques qui minéralisent les composés organiques.

Les deux bassins suivants, plats, sont plantés de végétaux de grande taille qui éliminent les composés formés dans le premier bassin.

L'alimentation des différents bassins se fait par gravité, l'eau étant prélevée dans le fond du bassin amont et rejetée en surface du bassin aval pour assurer une oxygénation. L'eau épurée sort du troisième bassin pour être déversée dans la rivière Aujole; après un séjour de deux semaines minimum dans les différents bassins.

Les bassins doivent toujours être imperméables pour ne pas polluer la nappe phréatique. Elle est facile en terrain argileux, comme c'est le cas ici.

Le danger est la présence de rats musqués qui fréquentent les milieux aquatiques en tant qu'herbivores et parce qu'ils creusent des galeries dans les berges.

L'entretien qui se résume à un curage périodique de l'ordre de 3 fois par an et surtout un faucardages de plantes une fois par an par étapes séparées de quelques semaines.

Le lagunage est un système simple et naturel qui s'intègre dans le site en créant une zone semi naturelle. Il faut lui conserver son aspect simple et naturel qui est d'ailleurs un gage de son bon fonctionnement. La zone doit être ensoleillée et protégée au nord par des arbres comme les saules, aulnes ou bouleaux.

3.6. LA LEZE ET LA RETENUE DE MONDELY (sur le Massif de Plantaurel)

Près de la convergence de deux plissements longitudinaux, parallèles au Plantaurel, à 550 mètres d'altitude naît la Lèze au milieu d'une végétation pratiquement impénétrable à moins de suivre quelques sentes créées par les sangliers, chevreuils ou cerfs qui abondent.

Grossie par quelques « gouttes » et ruisseaux recueillant toutes les eaux du bassin versant, bientôt, après un cours de 3,5 km, elle forme le Lac de Mondély.

Dans un fossé « intra montagnard » marneux, c'est un plan d'eau artificiel mis en service en 1980, noyant deux exploitations agricoles, de bonnes terres et la route qu'il a fallu détourner. Un barrage poids en remblais ferme l'entrée d'une cluse taillée par la Lèze naissante dans une ride de calcaire jurassique. Il a une longueur de 107 m et une hauteur de 24 m à altitude de 385 m.

La capacité totale du lac est de 4 millions de m³ pour une superficie maximale de 57 hectares. Sa vocation première est de constituer des réserves d'eau utilisables pour le soutien des étiages de la Lèze en fin d'été et en automne. Il en résulte d'importantes variations de niveau de l'eau selon les besoins des cultures irriguées dans la plaine ce qui peut entraîner un assèchement total de la retenue comme en 1989 et 1990. On revoit alors les anciens méandres de la Lèze, la chaussée de la route depuis la plage jusqu'au camping et le pont de Riourassat qui franchissait ce ruisseau, le tout sur une surface plane, terreuse, toute craquelée. Les poissons sont recueillis dans les mares restantes et triés afin de supprimer les poissons rouges qui ont trop tendance à se développer au détriment des truites, goujons et vairons. Ils sont réintroduits à la fin de l'hiver quand la réserve d'eau est suffisante. Ce lac est classé première catégorie.

Les fluctuations importantes gênent l'établissement définitif des oiseaux d'eau et en particulier des anidés et ne permet pas à une flore aquatique ou palustre de s'implanter sur les berges du lac.

Seul le trop plein du lac, quand c'est le cas, s'écoule en dessous du barrage dans le lit de la Lèze à présent captive. Grossie par le ruisseau d'Argentat, elle traverse la montagne du Plantaurel par un défilé étroit au Pas du Roc. Après 71 km elle rejoint l'Ariège peu avant son confluent avec la Garonne.

La vallée de la Lèze offre le parcours le plus agréable pour aller à Toulouse par la route.

3.7. ALZEN ET SON SOUS-SOL CALCAIRE

Une légende raconte que le hameau de Vidallac sur le plateau d'Alzen portait autrefois un lac qui fut vidé par les romains

Les romains auraient agrandi le Trou de Moulicot, par lequel, le ruisseau de l'Estrème s'écoule en cascade qui près chaque période pluvieuse présente un débit d'eau spectaculaire et grandiose
Le relief karstique du plateau d'Alzen a donné lieu à la formation de très nombreuses grottes

Un inventaire géologique précis des grottes d'Alzen a été établi par la Société Spéléologique de l'Ariège.

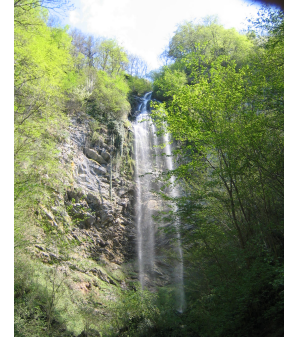
Une rivière souterraine relie la doline de Paulis à la grotte des Sarrazines, ensuite elle s'écoule vers Montels et je jette dans l'Aujole

Le sous-sol calcaire est riche en filons de plomb argentifère et de cuivre argentifère.

Elles furent exploitées du XIX^e siècle jusqu'en 1905

Le minerai d'oxyde de fer, était exploité dès 1860 par les paysans saisonniers

La Société de Secours des Mines, la « Société Saint Etienne » assurait aux 200 mineurs une couverture sociale et retraite



Montagne et ses grottes

Le gouffre du Soulisquet, creusé dans le calcaire à une profondeur de 31 mètres

La grotte de Montagne (appartient à la commune de Alzen)

La grotte d'Estaniels

3.8. EXPLOITATION DES MINERAIS DANS LA REGION

1. Silurien supérieur

Mines de fer

- 1° Montcoustant (commet), commune de Cadarcet,
2 affleurements hydroxydés, pyriteux, j quartzeux.
- 2° Montcoustant (au pied),
2 affleurements quartzeux, pyriteux, hydroxydés.
- 3° Montcoustant Sarrazi,
hydroxydé, pyriteux.

Plomb et zinc argentifères

- 1° Le Sarrazi du Montcoustant, galène avec fer.
- 2° Travaux anciens de Montcoustant, 2 affleurements.
- 3° Montcoustant de Moutou, grande mine alquifoux.

2. Dévonien

Mines de fer (Hydroxyde carbonaté)

- 1° Montredon d'Alzen, 4 affleurements
- 2° Guillemole, 3 affleurements
- 3° Balansa, 3 affleurements
- 4° Chapelle, 2 affleurements
- 5° Peydanès, 1 affleurements

Manganèse pyrolusite.

- Montagne, Estaniels et Larbont.

Cuivre.-

Méras de Nescus, cuivre en mouches avec plomb.

Plomb.

- Alzen, galène et fer carbonaté.
- Balansa, Montredon, 2 affleurements
- Le Sarrat d'Agréou

Marbre.

- Méras (Nescus) et bords de l'Arize (marbre rouge)

3. Grès bigarre

Fer (oligiste)

- Le Cazal, les Icard, au voisinage des manganèses,
- les Andreaux, 3 affleurements,
- Bargnac de Nescus, 5 ou 6 affleurements,
- Ginon, près La Bastide.

Manganèse.

- Naudy, près de Montels, Hion, près La Bastide, Sourre, les Atiels.

Cuivre.

- Moutou (Cadarcet), grands travaux anciens ;
- le Coffre, travaux anciens ;
- les Atiels, travaux anciens très grands ;
- les Gardes de La Bastide-de-Sérou, anciens et nouveaux travaux.

Plomb.

- Les Gardes de La Bastide.

4. Marnes irisées

Gypse.

- Les Andreaux, les côtes de La Bastide, Pont de La Bastide et Vic.

Terre à briques.

- Soulé de Cadarcet.

Eaux minérales.

- Puits salin des Andreaux de La Bastide ;

Eau séléniteuse d

- Castelnau-Durban.

5. Ophites

Fer. - Fer magnétique

roc d'Alzen. – Mazères, près la Tour de Loly

- hydroxydé. – Ocre Ruffat-de-Sérou.
 Source ferrugineuse et sulfureuse- Ruffat. – Montagne de la Beouze-de-Sérou,
 hydroxydé.

Ruisseaux aurifères. - Ruisseaux de la Beouze, Scoutex, Mazères et Tarol de La Bastide ;
 -Ségalas en face d'Ordas-Durban ;
 - L'Arize à Durban.

6..marnes Supra liasiques

Fer en grain - Cadarcet de Terrefort, Coumeloup, Unjat et Suzan, la Frêche d'Aillières, la
 Quère de Durban.

Lignite - Baqué de Suzan, la Rivière de Durban.

7. Grès Éogène

Terre à briques - Serre du cor de La Bastide

Grès sableux - Marne du cor de La Bastide – Montfa du cor de La Bastide

4. BIBLIOGRAPHIE

- Jeanne BAYLE**, article paru en 1976 dans le Bulletin de la société Ariégeoise Sciences – Lettres et Arts intitulé « Art et archéologie dans le canton de La Bastide-de-Sérou »
- Annette PALES-GOBILLARD** -Maître de conférences en retraite (école pratique des Hautes Etudes, 5^e section) article paru dans l'ouvrage de l'association patrimoine et mémoire collective du Séronais « A la découverte du Séronais (terroir d'Ariège) édité par l'Office du Tourisme du Séronais (09240 La Bastide-de-Sérou)
- Annette PALES-GOBILLARD** « le château de Durban » Pénalités inquisitionales au XIV siècle
- PALES** (Dr.L.) et **BARBE** (G.) Matériaux pour servir à l'histoire de Castelnau-Durban (Ariège) et de ses habitants dans BSA 1975
- Joseph FERRE** 1912-1989 manuscrit
- M. CHEVALIER** « La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises »
- P. WEISS** « Inventaire archéologique des villages castraux »
- « Artuzan commune de la Bastide de Sérou »
- F. PASQUIER** « Donation du fief de Pailhès en 1256 » pp385 à 388
- A. TEULET** « Layette du trésor des chartes » p.493 charte n° 3028
- Histoire générale du Languedoc t.X preuves col 91.93 charte n°5
- DAUZAT et ROSTAING** « Dictionnaire des noms de lieux en France » Arch.Dép.Ariège Série O
- « Enquête sur les cloches » dans la croix de l'Ariège 25/12/1960 et 23/07/1961
- J.B. RIETSTAP** « Armorial général » Gouda 1887 t.II pl. CCCVI
- R.RUMEAU** « Monographie de la Bastide de Sérou » 1882
- C. DUBOIS** « Mines, métallurgie et forêts dans les Pyrénées ariégeoises de l'Antiquité au Moyen-Âge. » rapport scientifique 1992
- Adelin MOULIS** « l'Ariège et ses châteaux féodaux , Verniolle 1968»
- J.J. de LASCAZES** le mémorial historique (événements de 1490 à 1640)
- Inventaire spéléologique
- M.T. LAGASQUIE** « Couserans Gallo-Romain
- Mémo « Métallurgie et forêt dans les Pyrénées Ariégeoises de l'Antiquité au Moyen-âge
- Bulletin n°7 du Spéléo-club
- Mines et fonderies antiques de la Gaule
- ROBERT des GARILES** « Gentilshommes verriers
- Marie-Thérèse BLANC-ROUQUETTE** – une page d'Hagiographie ariégeoise
- St Raymond de Durban évêque de Bannestre
- Une chatelaine à Castelnau-Durban au XVII^e siècle
- J.L. DEJEAN** « les comtes de Toulouse - 1050 – 1250
- Jean Philippe CLAVERIE** « Tour de loups – loups de Foix
- M.H.DUCLOS** « histoire des Ariégeois »
- Pierre CORNEDE** « châteaux médiévaux en pays d'Ariège »
- Jean Marie PELT** « Jules et Grégoire ou la mesure du temps – fleurs - fêtes et saisons
- A.N.A. « Flore de la Bastide de Sérou)
- CAU-DURBAN** (Abbé D) Abbaye du Mas d'Azil. Monographie et cartulaire 817-1774
- .Foix 1896
- DEVIC** (Dom Cl) et **VAISSETE** (Dom. J.) Histoire générale de Languedoc Toulouse 1885
- Baron de DIETRICH** Description des gîtes de minerai, des forges et des salines des Pyrénées 1786
- LAHONDES** (J de) Quelques châteaux du pays de Foix, Congrès archéologique de France 1884
- PAILHES** (C.) L'Ariège des comtes et des cathares, Toulouse 1992
- Guide des archives de l'Ariège, Conseil Général archives départementales 1989
- SOLAR** Editeur, Minéraux et roches 1980
- Jean Pierre LAURENT et Paul REDONA** « le parler de Montseron en Ariège 1997
- Dossiers divers aux ADA : 2 O 754 et 755 (école de 1899, église, eau, ...)
- Annuaire de l'Ariège 1870-1902-1907 et 1912
- Chroniques de l'Ariège « au temps de Gaston Fabius »
- Le Mérens

Topo guide des sentiers du Séronais